



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour les filières laitières du 5 avril 2017

Le conseil spécialisé pour les filières laitières s'est réuni le 5 avril 2017, sous la présidence de Dominique Chargé. Retour sur les points forts abordés lors de cette réunion.

Conjoncture et situation des marchés

Lait de vache conventionnel : le prix du beurre reste élevé, la poudre de lait écrémé se rapproche du prix d'intervention

Concernant la collecte mondiale, les tendances observées fin 2016 se poursuivent en ce début d'année 2017 : hausse aux États-Unis, stabilité en Nouvelle-Zélande, repli dans l'Union européenne et en Australie. La situation reste contrastée au niveau européen, avec une collecte laitière toujours élevée aux Pays-Bas. En France, la collecte semble revenir progressivement à la moyenne des cinq dernières années, après avoir plongé sur la deuxième moitié de 2016. La remontée des prix payés aux producteurs ralentit dans la plupart des pays européens.

Les échanges mondiaux de poudre de lait écrémé sont en net repli depuis 2016. Aux États-Unis, le besoin en matières grasses et notamment en beurre a entraîné une augmentation de la production de poudre de lait écrémé. La situation est inverse dans l'Union européenne en raison de la diminution de la collecte laitière qui a induit une baisse de la production de beurre et de poudre de lait. Résultat, le prix du beurre reste très élevé au niveau mondial, dans un contexte de ralentissement des échanges lié au manque de disponibilités. Même constat en France où le cours du beurre reste haut alors que la poudre de lait écrémé se rapproche à nouveau du prix d'intervention.

Lait de vache biologique : le repli de la collecte constaté depuis la fin de l'été se poursuit et maintient à la hausse les prix payés aux producteurs. Les fabrications et la consommation de produits laitiers bio progressent toujours, sauf pour le lait qui constitue le principal poste d'achats des ménages en produits bio.

Plan stratégique 2017-2021 pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières : les conseils spécialisés de FranceAgriMer chargés de décliner par filières, un plan d'actions

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et le Ministre en charge du Commerce extérieur ont lancé le 2 mars dernier une consultation publique jusqu'au 15 avril relative à la mise en place d'un Plan stratégique pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières pour la période 2017-2021 (<http://agriculture.gouv.fr/le-plan-strategique-export-2017-2021>). L'objectif est de regagner des parts de marché en Europe et à l'international, développer la présence à l'export de toutes les filières, améliorer la balance commerciale, augmenter le nombre d'entreprises exportatrices (25 % en France vs 80 % en Allemagne), permettre l'accès des entreprises aux dispositifs d'accompagnement existants aux niveaux national et européen.

Cette stratégie sera déclinée dans les prochaines semaines dans un plan d'actions rédigé avec l'ensemble des partenaires de l'export, en particulier les filières. Les conseils spécialisés de FranceAgriMer sont chargés de l'élaboration et du suivi de la déclinaison par filière du plan d'actions. Cette démarche rejoint donc et conforte les initiatives prises par la filière laitière dans le cadre de son plan d'actions stratégique pour développer les débouchés à l'export.

Appui aux exportateurs : négociations en cours pour maintenir l'accès aux marchés extérieurs et en ouvrir de nouveaux

Les pouvoirs publics, en lien avec les organisations professionnelles concernées, notamment l'ATLA, sont fortement mobilisés pour maintenir l'accès des exportateurs français de produits laitiers aux marchés extérieurs, suite à de nouvelles exigences ou aux changements de réglementation applicables dans certains pays importateurs (Corée du Sud, Chine, Japon, Brésil, Hong Kong, Pays du Golfe, Algérie...).

Des négociations sont également menées pour ouvrir de nouveaux débouchés, par exemple pour les produits contenant de la gélatine en Afrique du Sud. Les obstacles à l'exportation sont désormais levés à destination du Pérou, du Costa-Rica et de la Malaisie.

Par ailleurs, les négociations se poursuivent au niveau européen pour maintenir l'agrément russe des entreprises françaises qui n'ont pas exporté depuis 18 mois du fait de l'embargo politique de la Russie. Une expertise est en cours sur les possibilités d'obtenir un agrément reconnu dans toute l'Union économique eurasiatique grâce à l'agrément biélorusse.

« Global Dairy Trade, plateforme électronique néo-zélandaise de commercialisation : quelles opportunités pour les marchés mondiaux de produits laitiers ? »

Le document de travail réalisé par le centre d'études et de prospective du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt sur la plateforme électronique néo-zélandaise « Global Dairy Trade », a été présenté aux membres du conseil.

Cette plateforme numérique d'enchères pour la commercialisation a été développée en 2008 en Nouvelle-Zélande dans l'objectif affiché d'améliorer la mise en relation des opérateurs, fluidifier et clarifier les échanges, faciliter et rendre transparente la formation des prix pour aider les opérateurs de la filière à mieux anticiper leurs marchés, dans un contexte d'instabilité croissante des marchés mondiaux.

L'étude montre, à partir d'une analyse du fonctionnement et des résultats des enchères, que si la plateforme se révèle efficace en termes de commercialisation, les volumes qui y transitent restent minoritaires, y compris pour son fondateur, la coopérative laitière Fonterra.

Selon les auteurs, les prix constatés sur Global Dairy Trade ne peuvent constituer un prix de référence au niveau mondial. Un avis partagé par le conseil spécialisé laitier de FranceAgriMer.

Pour en savoir plus : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/doctravail121216cep.pdf>

Retrouver les documents diffusés au conseil spécialisé du 5 avril 2017 via <http://www.franceagrimer.fr/filiere-lait>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr